

PARTICIPEZ **À L'ENQUÊTE** **PUBLIQUE**

sur la révision des zonages d'assainissement des eaux usées et des eaux pluviales de 15 communes de la CCPC

du **02 avril** 10h
au **06 mai** 12h
2024

Le dossier d'enquête spécifique à votre commune est consultable en mairie
(aux horaires d'ouverture).

Le dossier d'enquête des 15 communes est disponible **au siège de la CCPC**
(aux horaires d'ouverture).

▪ **Consultez et donnez votre avis** sur <https://www.registre-dematerialise.fr/5185> ou sur le registre de votre commune.

▪ **La commission d'enquête** est à votre disposition **le 11 avril 2024 de 10h à 12h à la mairie de SAINT MARTIN D'ABLOIS**

SAINT MARTIN D'ABLOIS



Tous acteurs de l'avenir de notre territoire !

Les modalités de l'enquête publique sont précisées dans l'arrêté n°2024-A-013 et l'avis d'enquête publique, apposé sur les panneaux d'affichage de la CCPC et des 15 communes concernées.